

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant total de 4 998 048 euros

Prix de souscription : 1 euro par action

Parité : 5 actions nouvelles pour 8 actions existantes

Période de souscription : du 10 au 29 juillet 2014

Paris, le 8 juillet 2014 (après bourse). Demos, un acteur majeur de la formation professionnelle continue, annonce la mise à disposition, sur son site internet (www.demosgroup.com), du prospectus relatif au projet d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription et à l'émission concomitante d'obligations convertibles qui donnera à Demos les moyens de retrouver une croissance durable de son chiffre d'affaires.

Contexte

Le Groupe Demos (la « Société ») a annoncé, le 24 mai 2014, un projet de renforcement de sa structure financière. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de restructuration engagé depuis un an qui vise à redresser la rentabilité de la Société tout en lui permettant de renouer avec une croissance organique durable.

Les réductions de coûts engagées mi-2013 produisent maintenant pleinement leurs effets ce qui permet de constater une amélioration de l'EBE d'environ 350 000 euros à fin mai malgré un chiffre d'affaires Groupe qui reste en baisse sur la période cumulée de janvier à mai 2014.

Ces efforts vont se poursuivre à tous les niveaux. Ainsi, le Groupe a pour objectif de diminuer de nouveau ses coûts fixes d'environ 9% en 2014, ce qui devrait s'accompagner de frais exceptionnels de mise en œuvre.

Dans le même temps la direction du Groupe a présenté au Conseil d'Administration un nouveau plan stratégique visant à retrouver une croissance solide et durable dans un marché en mutation profonde sur lequel Demos dispose d'un positionnement et d'atouts uniques en Europe, en particulier par sa capacité à déployer de grands projets de formations dans de multiples zones géographiques en combinant formation présentielle et e-learning.

Ce projet de renforcement des fonds propres qui a été autorisé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 30 juin 2014 et mis en œuvre par le conseil d'administration du 1^{er} juillet 2014, comporte 2 volets principaux :

- une augmentation de capital de 4 998 048 euros avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires de la Société ;
- une émission d'Obligations Convertibles en Actions (les « OCA ») pour un montant de 3 795 000 euros réservée à Penthièvre SAS (contrôlée par les fonds gérés par Montefiore Investment) qui les a souscrites.

Le produit de l'augmentation de capital permettra de (i) renforcer les fonds propres de la Société, qui ont significativement diminué suite aux pertes enregistrées ces dernières années, et notamment un renforcement de la trésorerie de la Société à hauteur du besoin complémentaire de fonds de roulement de 2,8 millions d'euros, et de (ii) rendre possible la relance du chiffre

d'affaires qui se fera par un renforcement des équipes commerciales et projets (ce qui représente un investissement d'un million d'euros au-cours des deux prochaines années, soit 20% du produit net de l'émission en cas de souscription à 100%, et 27% en cas de souscription à seulement 75%).

Par ailleurs, une émission de Bons de Souscription d'Actions (les « BSA ») destinée à motiver certains cadres et mandataires sociaux sera mise en place postérieurement à la réalisation des levées de fonds susmentionnées.

Ce projet de renforcement de la structure financière est d'ores et déjà soutenu par Penthivière SAS, qui accompagne la Société depuis son entrée au capital en octobre 2012 et qui a souscrit les OCA et s'est engagé à souscrire 40% de la présente augmentation de capital par l'exercice d'une part de l'intégralité de ses 1 272 217 DPS, et d'autre part de 1 927 783 DPS qui auront été préalablement acquis auprès de la famille Wemaëre au prix de 10 centimes par DPS. Pour rappel, la Société est contrôlée par le concert composé de la Famille Wemaëre et Penthivière SAS suite à la conclusion d'un pacte d'actionnaire en date du 18 octobre 2012 constitutif d'une action de concert entre eux, vis-à-vis de la Société, déclarée à l'Autorité des marchés financiers.

Principales modalités de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription et calendrier indicatif

L'opération prend la forme d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'un montant brut, prime d'émission incluse, de 4 998 048 euros par émission de 4 998 048 actions nouvelles, au prix unitaire de 1 euro à raison de 5 actions nouvelles pour 8 actions existantes.

Le prix de 1 euro par action représente une décote de 35,90% par rapport au dernier cours de clôture de l'action la Société le jour de bourse précédant le visa de l'AMF sur le prospectus (1,56 euro au 4 juillet 2014).

L'offre sera ouverte au public en France uniquement.

Droit préférentiel de souscription

La souscription des actions nouvelles sera réservée, par préférence :

- aux porteurs d'actions existantes enregistrées comptablement sur leur compte-titres à l'issue de la journée comptable du 9 juillet 2014, qui recevront 1 droit préférentiel de souscription par action détenue,
- aux porteurs d'actions résultant de l'exercice avant une date permettant le règlement-livraison des actions reçues au titre de l'exercice des options de souscription et/ou d'achat d'actions des plans exerçables avant la clôture de la période de souscription, qui recevront 1 droit préférentiel de souscription par action détenue,
- aux porteurs d'actions résultant de l'exercice avant une date permettant le règlement-livraison des actions reçues au titre de l'exercice des BSAAR avant la clôture de la période de souscription aux BSA et aux BSAAR, qui recevront 1 droit préférentiel de souscription par action détenue,
- aux cessionnaires des droits préférentiels de souscription, ces droits étant négociables sur Alternext Paris 10 au 29 juillet 2014 inclus.

Les titulaires de droits préférentiels de souscription pourront souscrire :

- à titre irréductible à raison de 5 actions nouvelles pour 8 actions existantes possédées. 8 droits préférentiels de souscription permettront de souscrire 5 actions nouvelles au prix de 1 euro par action ;
- et, à titre réductible le nombre d'actions nouvelles qu'ils désireraient en sus de celui leur revenant du chef de l'exercice de leurs droits à titre irréductible.

La période de souscription aux actions nouvelles débutera le jeudi 10 juillet 2014 et s'achèvera le mardi 29 juillet 2014 (inclus). Durant cette période, les droits préférentiels de souscription seront cotés et négociables sur le marché Alternext Paris sous le code ISIN FR0012007284. Le règlement-livraison et la cotation des actions nouvelles sur Alternext Paris sont prévus le 8 août 2014.

Sur la base du cours de clôture de l'action de la Société le 4 juillet 2014, soit 1,56 euro, la valeur théorique du droit préférentiel de souscription s'élève à 0,22 euro.

Le cédant du droit préférentiel de souscription s'en trouvera dessaisi au profit du cessionnaire qui, pour l'exercice du droit préférentiel de souscription ainsi acquis, se trouvera purement et simplement substitué dans tous les droits et obligations du propriétaire de l'action existante.

Les droits préférentiels de souscription non exercés à la clôture de la période de souscription seront caducs de plein droit.

Les souscriptions à titre réductible sont autorisées mais demeurent sujettes à réduction en cas de sursouscription. Les actions nouvelles éventuellement non absorbées par les souscriptions à titre irréductible seront réparties et attribuées aux porteurs ayant souscrit à titre réductible. Les ordres de souscription à titre réductible seront servis dans la limite de leurs demandes et au prorata du nombre d'actions existantes dont les droits auront été utilisés à l'appui de leur souscription à titre irréductible, sans qu'il puisse en résulter une attribution de fraction d'action nouvelle.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront centralisés chez Société Générale Securities Services - 32 rue du Champ de Tir BP 81236 44312 Nantes Cedex 3, qui établira le certificat de dépôt des fonds constatant la réalisation de l'augmentation de capital.

Le service des titres (inscription des actions au nominatif, conversion des actions au porteur) et le service financier des actions de la Société sont assurés par Société Générale Securities Services - 32 rue du Champ de Tir BP 81236 44312 Nantes Cedex 3.

Produit brut de l'émission des actions nouvelles

Le produit brut de l'émission des actions nouvelles s'élève à 4 998 048 euros en cas de réalisation de l'augmentation de capital à 100% et à 3 748 536 euros en cas de réalisation de l'augmentation de capital à 75%.

Produit net estimé de l'émission des actions nouvelles

Le produit net de l'émission des actions nouvelles devrait s'élever à environ 4 798 048 euros en cas de réalisation de l'augmentation de capital à 100% et à 3 548 536 euros en cas de réalisation de l'augmentation de capital à 75%.

Calendrier indicatif

8 juillet 2014	Visa de l'AMF sur le Prospectus
8 juillet 2014	Diffusion d'un communiqué de presse de la Société décrivant les principales caractéristiques de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription et les modalités de mise à disposition du Prospectus
9 juillet 2014	Diffusion par Euronext Paris de l'avis d'émission
10 juillet 2014	Ouverture de la période de souscription avec détachement et début des négociations des droits préférentiels de souscription sur Alternext Paris
29 juillet 2014	Clôture de la période de souscription avec fin de la cotation des droits préférentiels de souscription sur Alternext Paris
6 août 2014	<ul style="list-style-type: none">- Diffusion d'un communiqué de presse de la Société annonçant le résultat des souscriptions- Diffusion par Euronext Paris de l'avis d'admission des actions nouvelles indiquant le montant définitif de l'augmentation de capital et indiquant le barème de répartition pour les souscriptions à titre réductible
8 août 2014	<ul style="list-style-type: none">- Emission des actions nouvelles et règlement-livraison- Admission des actions nouvelles aux négociations sur Alternext Paris

Intentions de souscription

Penthièvre SAS, détenant 1 272 217 actions représentant 15,9 % du capital de la Société, s'est engagé à souscrire à l'augmentation de capital, à titre irréductible à hauteur de 2 000 000 d'actions, par l'exercice d'une part de la totalité de ses droits préférentiels de souscription et d'autre part de 1 927 783 droits préférentiels de souscription qui auront été préalablement acquis auprès de la famille Wemaëre au prix de 0,10 euro par droit préférentiel de souscription.

Au total, l'engagement de souscription à titre irréductible de Penthièvre SAS représente 40 % de l'émission.

A ce jour, la Famille Wemaere n'a pas fait part de ses intentions à la Société. Dans l'hypothèse où la famille Wemaëre aurait l'intention de souscrire dans le cadre de l'émission objet du présent prospectus, elle en informerait le marché sans délai par voie de communiqué de presse, ou elle en informerait la Société afin que cette dernière puisse relayer l'information sans délai par voie de communiqué de presse.

Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire

A titre indicatif, l'incidence de l'émission sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1 % du capital social de la Société préalablement à l'émission et ne souscrivant pas à celle-ci (*calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 31 mai 2014*) serait la suivante :

	Participation de l'actionnaire (en %)	
	Base non diluée	Base diluée ⁽¹⁾
Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	1 %	0,49%
Après émission de 4.998.048 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	0,62%	0,37%
Après émission de 3.748.536 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital ⁽²⁾	0,68%	0,40%
Après émission de 4.998.048 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital et de 3 450 000 actions provenant de l'éventuelle conversion des OCA à émettre	0,49%	0,32%
Après émission de 4.998.048 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital et de 3 100 000 actions provenant de l'éventuelle souscription des BSA à émettre	0,50%	0,33%

⁽¹⁾ *Calculs effectués en prenant pour hypothèse l'exercice ou conversion de la totalité des 753 555 BSAAR, de 107 033 options de souscriptions d'actions, de 408 000 actions gratuites, de 3 910 000 BSA, de 3 200 000 OCA 2012..*

⁽²⁾ *Dans le cas où l'augmentation de capital réalisée représenterait seulement les trois-quarts de l'augmentation de capital décidée.*

Principales modalités de l'émission d'Obligations Convertibles en Actions (OCA)

Simultanément à la décision d'augmentation de capital, le conseil d'administration du 1^{er} juillet 2014 a décidé l'émission de 3 450 000 OCA, réservée à, et souscrite par Penthièvre SAS, au prix unitaire de 1,10 euro. Les obligations, subordonnées à la dette actuelle, auront une maturité de 7 ans, sauf conversion anticipée pouvant intervenir à tout moment à l'initiative de Penthièvre SAS.

Les OCA seront convertibles en actions nouvelles, à raison de 1 action par obligation convertible en actions. Elles porteront intérêt au taux nominal annuel de 4%, intérêts capitalisés chaque année et payables en numéraire à l'échéance ou à la date de conversion des OCA, intérêts complétés le cas échéant par une prime de non conversion de 4% par an.

Emission de Bons de Souscription d'Actions (BSA) réservée à certains cadres et mandataires sociaux

Sous réserve de la réalisation des opérations précédentes (augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription et émission des OCA), il est également prévu l'émission de 3,1 millions BSA au profit de certains cadres et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, sachant que 1 BSA donnera le droit de souscrire à une action au prix d'exercice de 2,0 euros.

Information du public

Un prospectus ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le visa n° 14-377 en date du 8 juillet 2014 est disponible sans frais au siège social de la société et sur les sites Internet de Demos (www.demosgroup.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

L'attention des investisseurs est attirée sur la rubrique facteurs de risque du prospectus.

Le résumé du prospectus est annexé au présent communiqué.

AVERTISSEMENT

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires ou possessions, tout Etat des Etats-Unis et le District de Columbia), en Australie, au Canada ou au Japon.

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou d'achat ni la sollicitation de vente ou d'achat d'actions ou de droits préférentiels de souscription de Demos.

Espace économique européen

L'offre est ouverte au public en France.

S'agissant des États membres de l'Espace économique européen autres que la France (les « États membres ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public de titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États membres. Par conséquent, les droits préférentiels de souscription, les actions nouvelles ou autres titres mentionnés dans ce communiqué de presse peuvent être offerts dans les États membres uniquement :

- 1. à des investisseurs qualifiés, tels que définis dans la Directive Prospectus ;*
- 2. à moins de 100, ou si l'Etat membre a transposé la disposition concernée de la Directive Prospectus Modificative, 150 personnes physiques ou morales (autres que des investisseurs qualifiés tels que définis dans la Directive Prospectus Modificative) par Etat membre ; ou*
- 3. dans des circonstances entrant dans le champ d'application de l'article 3(2) de la Directive Prospectus.*

Pour les besoins du présent paragraphe, (i) l'expression « offre au public de titres » dans un État membre donné signifie toute communication adressée à des personnes, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, et présentant une information suffisante sur les conditions de l'offre et sur les valeurs mobilières objet de l'offre, pour permettre à un investisseur de décider d'acheter ou de souscrire ces valeurs mobilières, telle que cette définition a été, le cas échéant, modifiée dans l'Etat membre considéré, (ii) l'expression « Directive Prospectus » signifie la Directive 2003/71/CE du 4 novembre 2003, telle que transposée dans l'État membre (telle que modifiée, y compris par la Directive Prospectus Modificative dès lors que celle-ci aura été transposée par chaque Etat membre) et (iii) l'expression « Directive Prospectus Modificative » signifie la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010. Ces restrictions de vente concernant les États membres s'ajoutent à toute autre restriction de vente applicable dans les Etats membres ayant transposé la Directive Prospectus.

Contacts

Demos

Antoine Schmit

Responsable Juridique Groupe

antoine.schmit@demofr.com

Retrouvez l'ensemble des informations financières de Demos sur notre site internet :

www.demogroup.com

A propos du Groupe Demos

Un acteur de référence au cœur de l'économie du savoir opérationnel

Le Groupe Demos est un acteur global de la formation professionnelle. S'appuyant sur son cœur de métier, la formation professionnelle continue sous toutes ses formes (formations présentes et à distance), Demos a développé des modes de formation innovants et complémentaires comme le e-learning. D'autres activités liées à l'économie du savoir enrichissent également l'offre du Groupe, notamment le conseil en gestion des compétences et la diffusion de contenus pédagogiques.

RESUME DU PROSPECTUS

Visa n° 14-377 en date du 8 juillet 2014 de l'AMF

Avertissement au lecteur

Le résumé est constitué d'informations requises connues sous le nom « Eléments ». Ces Eléments sont numérotés dans les Sections A - E (A. 1 - E. 7).

Ce résumé contient tous les Eléments nécessaires pour être inclus dans un résumé pour ce type de valeurs mobilières et de l'Emetteur. Parce que certains Eléments ne sont pas requis, il peut y avoir des lacunes dans la séquence de numérotation des Eléments.

Même si un Elément peut être requis dans le résumé en raison du type de valeurs mobilières et de l'Emetteur, il est possible qu'aucune information pertinente ne puisse être donnée quant à l'Elément. Dans ce cas, une courte description de l'Elément est incluse dans le résumé avec la mention « Sans objet ».

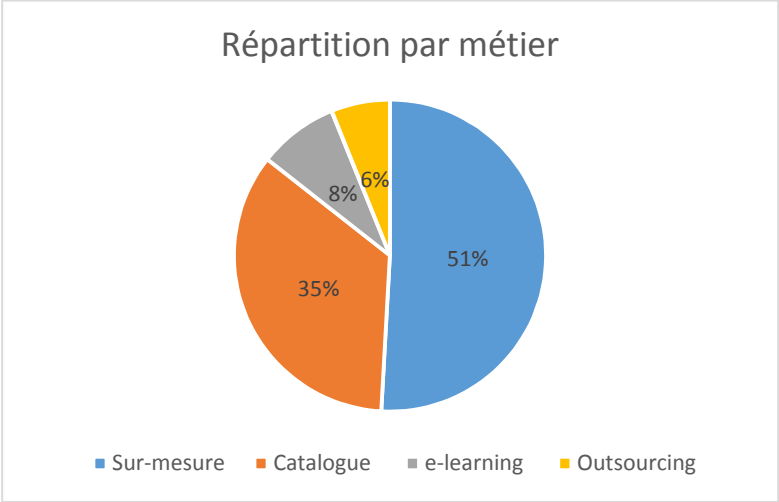
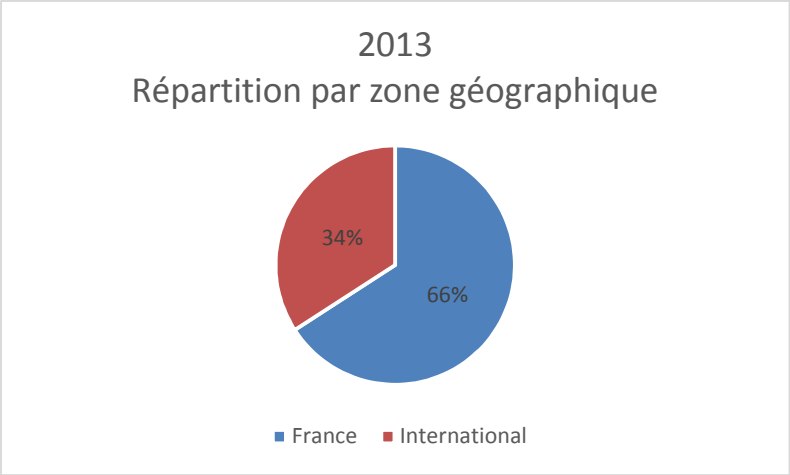
Section A – Introduction et avertissements

A.1	Introduction et avertissements	<p>Le présent résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus.</p> <p>Toute décision d'investir dans les valeurs mobilières concernées doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus par l'investisseur.</p> <p>Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de l'Union Européenne ou parties à l'accord sur l'Espace Economique Européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.</p> <p>Une responsabilité civile n'est attribuée qu'aux personnes qui ont présenté le résumé, y compris sa traduction, mais uniquement si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces valeurs mobilières.</p>
A.2	Revente ou placement final des valeurs mobilières	Sans objet.

Section B – Emetteur

B.1	Dénomination sociale	La dénomination sociale de la Société est Demos (ci-après, la "Société" et avec l'ensemble de ses filiales consolidées, le "Groupe").
	Nom commercial	Le nom commercial est Demos Training.

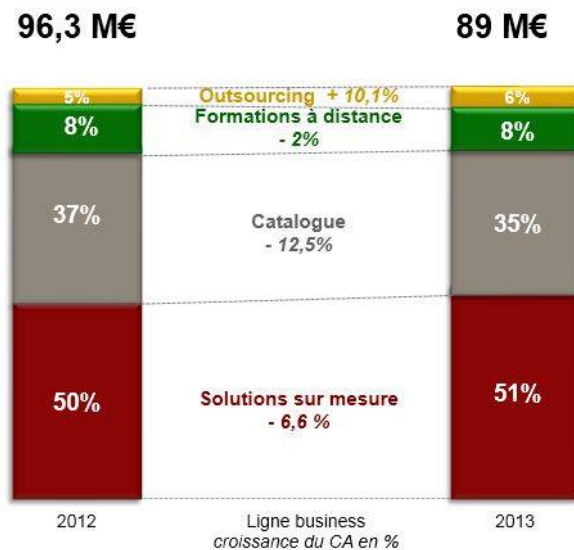
<p>B.2</p>	<p>Siège social</p> <p>Forme juridique</p> <p>Législation</p> <p>Pays d'origine</p>	<p>Siège social : 20 rue de l'Arcade, 75008 Paris</p> <p>Forme juridique : Société anonyme à conseil d'administration</p> <p>Droit applicable : droit français</p> <p>Pays d'origine : France</p> <p>Code APE : "8559A / Formation continue d'adultes"</p>
<p>B.3</p>	<p>Nature des opérations et Principales activités</p>	<p>Société créée en 1972 par M. Jean Wemaere, principal actionnaire, Demos est aujourd'hui, avec un chiffre d'affaires consolidé de 89 millions d'euros en 2013, un organisme de formation professionnelle continue.</p> <p>Demos propose une offre globale de formations à forte valeur ajoutée sur tous les segments d'activités (management, marketing, finance, langues, informatique, ressources humaines, secrétariat, transport, etc.). Le service proposé par Demos est essentiellement « B to B » et est destiné aux salariés du secteur privé, du secteur public et des grandes institutions internationales.</p> <p>Les activités de la Société sont organisées autour de 4 métiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le métier « Formation Catalogue » : ligne métier historique du Groupe. Ces formations sont conçues et programmées à l'avance par la Société, référencées dans des catalogues nationaux distribués en début d'année, puis achetées par les entreprises ou les administrations pour le compte de leurs salariés. La formation interentreprises réunit dans une même salle des salariés issus d'organisations différentes formés sur un même thème ; - le métier « Formation sur-mesure » : correspond à une offre de formation sur mesure, conçue et dispensée par la Société pour le compte de salariés d'une même entreprise. Cette activité est devenue prépondérante dans le chiffre d'affaires du Groupe depuis 2009. Au sein de cette activité, figure les prestations réalisées pour les institutions publiques internationales, et notamment la Commission Européenne ; - le métier « e-learning » : cette activité a pour objet la transmission du savoir et l'acquisition des compétences au travers des formations à distance, sur catalogue ou sur mesure, basées sur l'utilisation des nouvelles technologies ; et - le métier « Outsourcing-Conseil » : cette activité a pour objet de proposer l'externalisation partielle ou totale de la gestion de la formation aux clients du Groupe.

		<p>Le Groupe est aujourd'hui implanté dans 15 pays avec environ 35% de son chiffre d'affaires 2013 consolidé réalisé à l'international, et les répartitions par métier et par zone géographique étaient en 2013 les suivantes :</p> <div style="text-align: center;">  <p>Répartition par métier</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Métier</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sur-mesure</td> <td>51%</td> </tr> <tr> <td>Catalogue</td> <td>35%</td> </tr> <tr> <td>e-learning</td> <td>8%</td> </tr> <tr> <td>Outsourcing</td> <td>6%</td> </tr> </tbody> </table> </div> <div style="text-align: center;">  <p>2013 Répartition par zone géographique</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Zone géographique</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>France</td> <td>66%</td> </tr> <tr> <td>International</td> <td>34%</td> </tr> </tbody> </table> </div>	Métier	Pourcentage	Sur-mesure	51%	Catalogue	35%	e-learning	8%	Outsourcing	6%	Zone géographique	Pourcentage	France	66%	International	34%
Métier	Pourcentage																	
Sur-mesure	51%																	
Catalogue	35%																	
e-learning	8%																	
Outsourcing	6%																	
Zone géographique	Pourcentage																	
France	66%																	
International	34%																	
<p>B.4a</p>	<p>Tendances récentes ayant des répercussions sur la Société</p>	<p>En 2013, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 89 M€, en repli de 7,6% par rapport à l'exercice 2012 dans un environnement économique qui reste instable et hétérogène selon les zones géographiques.</p> <p>La baisse de l'activité Catalogue (-12,5%) est particulièrement marquée et relativement uniforme sur l'ensemble des zones géographiques, à l'exception des formations linguistiques en France (CA de 7,3 millions d'euros en 2013) en progression de 16% et la zone Royaume Uni & Etats-Unis (CA de 22 millions d'euros en 2013) qui résiste bien.</p> <p>Les activités Solutions sur mesure sont restées stables au cours de</p>																

l'exercice sur la zone France. A l'international, cette activité a été impactée par la cession de la filiale marocaine (Perte sur compte courant de 1.190.519 €).

L'activité Formations à distance (e-learning et Blended Learning) poursuit sa croissance rentable, notamment portée par les filiales spécialisées e-learning MOS et STS.

L'activité Outsourcing a quant à elle continué à enregistrer une croissance dynamique tant en France qu'au Royaume-Uni.



Malgré la baisse d'activité, le résultat d'exploitation du Groupe s'est établi à -3,5 M€ en 2013 contre -3,7 M€ sur l'exercice précédent. En effet, le Groupe, sous l'impulsion de la nouvelle Direction Générale, a mis en place d'importantes actions de réduction des coûts.

Ces économies ont permis de dégager un Excédent Brut d'Exploitation (résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et provisions) de 122 mille euros.

Le Groupe a enregistré un résultat exceptionnel de -6,5 M€. Cette forte détérioration s'explique notamment par les importantes mesures de restructurations opérées au cours de l'exercice 2013, ainsi que par la perte enregistrée lors de la cession de la filiale marocaine.

De plus, le Groupe a déprécié les impôts différés actifs précédemment enregistrés dans son bilan entraînant une charge d'impôts de 5,3 M€. Enfin, la dotation aux amortissements et provisions des écarts d'acquisition de 3,2 M€ inclut 2 M€ d'amortissements linéaires annuels et 1,2 M€ de dépréciations des survaleurs relatives à la filiale française Revue d'Etudes et aux filiales espagnole et portugaise.

Au final, le résultat net part du groupe s'est établi à -19,7 M€.

	<p>Fin 2013, le Groupe faisait état d'une trésorerie disponible de 6,8 M€ et de dettes financières de 18,6 M€.</p> <p>Dans un contexte économique difficile, caractérisé par l'attitude incertaine des acteurs économiques influant sur l'activité du Groupe, auquel viennent s'ajouter des situations très contrastées selon les pays, il est délicat de se prononcer sur les perspectives futures du Groupe.</p> <p>Cependant, la diversification géographique et sectorielle devrait aussi permettre de limiter les effets de la crise, tous les secteurs et tous les pays n'étant pas touchés de manière identique.</p> <p>Au cours du premier trimestre, l'activité était cependant en légère croissance (par rapport au 1er trimestre de l'exercice précédent) sur la plupart des marchés où le Groupe opère, à l'exception de la péninsule Ibérique et des Etats-Unis.</p> <p>Les premières tendances observées pour 2014 laissent à penser que le volume d'activité sera stable au titre de 2014 en France en Angleterre et en Suisse à périmètre constant, Ces trois pays sont ceux où le Groupe réalise la plus grande partie de son chiffre d'affaires. La situation continue par ailleurs de se dégrader dans la péninsule ibérique et aux Etats-Unis où le Groupe a perdu un de ses principaux clients.</p> <p>Demos a engagé depuis un an un programme de restructuration très important qui a permis de réduire sensiblement ses coûts. Ce programme a notamment conduit le Groupe à fermer ou à céder plusieurs activités déficitaires.</p> <p>Ces efforts menés dans un temps très rapide ont permis dès 2013 une stabilisation de l'excédent brut d'exploitation (EBE 2013 de 122 mille euros à comparer avec un EBE 2012 de 5 mille euros) malgré une baisse significative du chiffre d'affaires. Par ailleurs, d'importantes provisions pour dépréciations et restructurations ont été constatées dans les comptes clos au 31 décembre 2013, conduisant à un résultat net fortement négatif, amputant d'autant les fonds propres du Groupe (voir communiqué en date du 30 avril 2014).</p> <p>Les réductions de coûts engagées mi 2013 produisent maintenant pleinement leurs effets ce qui permet de constater une amélioration de l'EBE de plus de 350.000 euros à fin mai malgré un chiffre d'affaires Groupe qui reste en baisse sur la période cumulée de janvier à mai 2014.</p> <p>Ces efforts vont se poursuivre avec de nouvelles réductions à tous les niveaux. Ainsi le Groupe a comme objectif de diminuer de nouveau ses coûts fixes de 9% en 2014. Cette nouvelle réduction des coûts devrait générer des frais exceptionnels de mise en œuvre.</p> <p>Dans le même temps la direction du Groupe a présenté au Conseil d'Administration un nouveau plan stratégique visant à retrouver une croissance solide et durable dans un marché en mutation profonde sur lequel Demos dispose d'un positionnement et d'atouts uniques en Europe, en particulier par sa capacité à déployer de grands projets de formations dans de multiples zones géographiques en combinant formation présentielle</p>
--	---

		<p>et e-learning.</p> <p>Afin de mettre en œuvre ce plan, validé par le Conseil d'Administration, et de consolider durablement la situation financière du Groupe, un renforcement des fonds propres est nécessaire.</p> <p>Ce projet de renforcement de la structure financière du Groupe est d'ores et déjà soutenu par Penthièvre SAS (contrôlée par les fonds gérés par Montefiore Investment), qui accompagne la Société depuis son entrée au capital en octobre 2012.</p> <p>Ce projet a été approuvé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 30 juin 2014.</p> <p>Par ailleurs, un accord conclu avec les banques de la Société organise le réaménagement de l'échéancier des crédits moyen terme et le prolongement les autorisations de découvert, sous condition d'un renforcement des fonds propres et quasi-fonds propres, objet du présent Prospectus.</p>
<p>B.5</p>	<p>Description du Groupe</p>	<p>L'organigramme du Groupe est le suivant :</p> <p>Organigramme 31 décembre 2013</p>

B.6	Actionnariat	Actionnariat				
		au 31 mai 2014	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote réels	% des droits de vote théoriques ¹
		Jean Wemaëre	1 578 944	19,74%	3 157 888	25,95%
		Geneviève Wemaëre	560 956	7,01%	1 121 912	9,22%
		Financière W	1 503 649	18,80%	2 908 329	23,90%
		Albert Wemaëre	12 092	0,15%	24 184	0,20%
		François Wemère	11 568	0,14%	23 136	0,19%
		Paule Gaufriau	11 605	0,15%	23 210	0,19%
		Jacques Wemaëre	11 552	0,14%	23 104	0,19%
		<i>Total Famille Wemaëre</i>	<i>3 690 366</i>	<i>46,15%</i>	<i>7 281 763</i>	<i>59,84%</i>
		Penthièvre SAS (Montefiore Investment)	1 272 217	15,91%	1 272 217	10,46%
		<i>Total Concert</i>	<i>4 962 583</i>	<i>62,06%</i>	<i>8 553 980</i>	<i>70,30%</i>
		Contrat de liquidité	29 926	0,37%	-	-
		Administrateurs	59 951	0,75%	104 361	0,86%
		Salariés	97 403	1,22%	139 843	1,15%
		Titres au nominatif	547 473	6,85%	1 040 150	8,55%
		Evolem	303 797	3,80%	303 797	2,50%
		Jousse Morillon Investissement	632 031	7,90%	632 031	5,19%
		Public	1 363 713	17,05%	1 363 713	11,21%
		Total	7 996 877	100,00%	12 167 801	100,00%

¹ Le pourcentage de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés les droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote conformément au mode de calcul préconisé par l'article 233-11 du règlement général de l'AMF.

La Société est contrôlée par le concert composé de la Famille Wemaëre et Penthièvre suite à la conclusion d'un pacte d'actionnaire en date du 18 octobre 2012 constitutif d'une action de concert entre eux, vis-à-vis de la société DEMOS, déclarée à l'Autorité des marchés financiers qui en a examiné les conséquences dans sa décision du 2 octobre 2012 (D&I AMF n°212C1285).

Par ailleurs, la Famille Wemaere est titulaire de 263.207 BSAAR, chaque BSAAR donnant droit de souscrire à 1,0065 actions au prix de 12,5€ par action, soit au maximum 264.917 actions. Le solde de 490.388 BSAAR donne droit de souscrire à 493.535 actions.

		<p>D'autre part, Penthievre est titulaire de 3 200 000 OCA, souscrites au prix de 2,5€ par OCA, 1 OCA pouvant être converti en 1 action, soit au maximum 3 200 000 actions.</p> <p>Enfin, la Société a émis 3 910 000 BSA, donnant droit à chacun de souscrire à une action au et dont les prix d'exercice sont de 5€, 7,5€ ou 10€, dont 2.000.000 sont détenus directement et indirectement par Jean Wemaere.</p> <p>L'ensemble de ces titres financiers donnant accès au capital représente, en cas de conversion ou d'exercice, 98% du capital de la Société à la date du présent Prospectus.</p>																																																								
B.7	Informations financières sélectionnées	<table border="1"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Milliers d'euros</th> <th style="text-align: center;">31/12/2011</th> <th style="text-align: center;">31/12/2012</th> <th style="text-align: center;">31/12/2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4"><u>Compte de résultat consolidé</u></td> </tr> <tr> <td>Chiffre d'affaires</td> <td style="text-align: right;">103.331</td> <td style="text-align: right;">96.293</td> <td style="text-align: right;">88.997</td> </tr> <tr> <td>Résultat d'exploitation</td> <td style="text-align: right;">84</td> <td style="text-align: right;">-3.658</td> <td style="text-align: right;">-3.460</td> </tr> <tr> <td>Résultat net consolidé</td> <td style="text-align: right;">-3.821</td> <td style="text-align: right;">-8.731</td> <td style="text-align: right;">-19.762</td> </tr> <tr> <td>Résultat net (part du Groupe)</td> <td style="text-align: right;">-3.830</td> <td style="text-align: right;">-8.631</td> <td style="text-align: right;">-19.705</td> </tr> <tr> <td colspan="4"><u>Principaux éléments du bilan consolidé</u></td> </tr> <tr> <td>Ecarts d'acquisition</td> <td style="text-align: right;">24.299</td> <td style="text-align: right;">20.906</td> <td style="text-align: right;">17.667</td> </tr> <tr> <td>Clients et comptes rattachés</td> <td style="text-align: right;">34.222</td> <td style="text-align: right;">30.023</td> <td style="text-align: right;">21.256</td> </tr> <tr> <td>Capitaux propres (part du Groupe)</td> <td style="text-align: right;">25.818</td> <td style="text-align: right;">20.703</td> <td style="text-align: right;">1.275</td> </tr> <tr> <td>Emprunts obligataires (OBSAAR)</td> <td style="text-align: right;">10.875*</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">-</td> </tr> <tr> <td>Emprunts obligataires convertibles en actions</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: right;">8.131</td> <td style="text-align: right;">8.805</td> </tr> <tr> <td>Emprunts et dettes financières</td> <td style="text-align: right;">11.174</td> <td style="text-align: right;">19.493</td> <td style="text-align: right;">18.571</td> </tr> <tr> <td>Total du bilan</td> <td style="text-align: right;">89.149</td> <td style="text-align: right;">85.606</td> <td style="text-align: right;">66.248</td> </tr> </tbody> </table> <p>* La Société et ses partenaires bancaires ont convenus que l'emprunt obligataire, issu de l'émission des OBSAAR, dont l'encours au 31 décembre 2011 était de 10.875.000 € soit réaménagé. Cet emprunt a fait l'objet au 31 octobre 2012 d'un remboursement en numéraire à hauteur de 1.000.000 €, le solde, soit 9.875.000 €, a fait l'objet de la mise en place d'un nouveau crédit moyen terme souscrit par Demos amortissable en 3 annuités au 31 décembre 2016, 31 décembre 2017 et 31 décembre 2018 suivant la renégociation 2014.</p>	Milliers d'euros	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	<u>Compte de résultat consolidé</u>				Chiffre d'affaires	103.331	96.293	88.997	Résultat d'exploitation	84	-3.658	-3.460	Résultat net consolidé	-3.821	-8.731	-19.762	Résultat net (part du Groupe)	-3.830	-8.631	-19.705	<u>Principaux éléments du bilan consolidé</u>				Ecarts d'acquisition	24.299	20.906	17.667	Clients et comptes rattachés	34.222	30.023	21.256	Capitaux propres (part du Groupe)	25.818	20.703	1.275	Emprunts obligataires (OBSAAR)	10.875*	-	-	Emprunts obligataires convertibles en actions	-	8.131	8.805	Emprunts et dettes financières	11.174	19.493	18.571	Total du bilan	89.149	85.606	66.248
Milliers d'euros	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013																																																							
<u>Compte de résultat consolidé</u>																																																										
Chiffre d'affaires	103.331	96.293	88.997																																																							
Résultat d'exploitation	84	-3.658	-3.460																																																							
Résultat net consolidé	-3.821	-8.731	-19.762																																																							
Résultat net (part du Groupe)	-3.830	-8.631	-19.705																																																							
<u>Principaux éléments du bilan consolidé</u>																																																										
Ecarts d'acquisition	24.299	20.906	17.667																																																							
Clients et comptes rattachés	34.222	30.023	21.256																																																							
Capitaux propres (part du Groupe)	25.818	20.703	1.275																																																							
Emprunts obligataires (OBSAAR)	10.875*	-	-																																																							
Emprunts obligataires convertibles en actions	-	8.131	8.805																																																							
Emprunts et dettes financières	11.174	19.493	18.571																																																							
Total du bilan	89.149	85.606	66.248																																																							

La situation synthétique de l'endettement au 30 avril 2014 se présente ainsi :	
<i>(En milliers d'euros)</i>	
Tableau d'endettement Groupe au 30/04/2014 (estimé)	
<u>(non audité)</u>	
Emprunts obligataires convertibles	9 042
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16 374
Emprunt participatif BPI France	1 500
Découverts bancaires	3 090
<u>Autres dettes financières</u>	<u>300</u>
Total	30 306
La situation synthétique des capitaux propres et de l'endettement au 30 avril 2014 se présente ainsi :	
<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30 avril
<i>(Non audité)</i>	2014
1. Capitaux propres et endettement	
Total de la dette courante	4 294
- nantie	0
- Credit bail	686
- non garantie et non cautionnée	3 608
Total de la dette non courante	18 452
- nantie	0
- credit bail	653
- non garantie et non cautionnée	17 799
Capitaux propres avant le résultat de la période	1 275
- capital social	1999
- prime d'émission ou d'apport	0
- autres réserves et report à nouveau	-724
- résultat de la période	0
2. Analyse de l'endettement financier net	
A. Trésorerie	1 608
B. Equivalents de trésorerie	0
C. Valeurs mobilières de placement	462
D. Liquidités (A) + (B) + (C)	2 070
E. Créances financières à court terme	0
F. Dettes bancaires à court terme	3 533
G. Part à moins d'un an des dettes à moyen et long termes	75
H. Crédit-bail à court terme	686
I. Dettes financières courantes à court terme (F) + (G) + (H)	4 294
J. Endettement financier net à court terme (I) - (E) - (D)	2 224
K. Emprunts bancaires à plus d'un an	16 374
L. Autres emprunts à plus d'un an	1 425
M. Crédit-bail à plus d'un an	653
N. Dette financière nette non courante (K) +(L) + (M)	18 452
O. Endettement financier net (J) + (N)	20 676

B.8	Informations pro forma	Sans objet.
B.9	Prévision de bénéfice	Sans objet.
B.10	Eventuelles réserves sur les informations financières historiques contenues dans les rapports d'audit	<p>Dans leur rapport sur les comptes consolidés du Groupe en normes françaises relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013, les commissaires aux comptes ont indiqué : <i>"nous attirons votre attention sur le dernier alinéa de la note 2.1 de l'annexe dans lequel le Groupe indique qu'il dispose des ressources de trésorerie nécessaires pour poursuivre son activité au cours des 12 prochains mois."</i></p> <p>Dans leur rapport sur les comptes consolidés du Groupe en normes françaises relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011, les commissaires aux comptes ont indiqué : <i>"nous attirons votre attention sur la note « Faits significatifs de la période » de l'annexe, qui mentionne le non respect de ratios bancaires, entraînant ainsi l'exigibilité de la totalité des emprunts bancaires et de l'emprunt obligataire."</i></p>
B.11	Déclaration sur le fonds de roulement	<p>Depuis l'arrêté des comptes clos le 31 décembre 2013 par le Conseil d'Administration du 29 avril 2014, la Société s'est dotée d'un nouvel outil de prévision de trésorerie et, au vu de ses résultats du 1er semestre 2014, a retenu une approche adaptée aux dernières anticipations d'activité pour les 12 prochains mois jusqu'à la fin du 1er semestre 2015.</p> <p>Le besoin complémentaire nécessaire à la poursuite de son exploitation au cours des 12 prochains mois est estimé à 2,8 millions d'euros.</p> <p>La Société ne dispose pas, à la date de visa sur le présent Prospectus, d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses besoins de trésorerie d'exploitation pour les douze prochains mois.</p> <p>La Société atteste que, après la réalisation de l'augmentation de capital objet du présent Prospectus, même si celle-ci devait être limitée à 75% de son montant, le fonds de roulement net du groupe serait suffisant au regard de ses obligations au cours des douze prochains mois à compter de la date du visa du Prospectus.</p>

Section C – Valeurs mobilières

C.1	Nature, catégorie et numéro d'identification des Valeurs Mobilières	<p>Les actions nouvelles émises sont des actions ordinaires de même catégorie que les actions existantes de la Société. Elles porteront jouissance courante.</p> <p>Les actions nouvelles seront admises aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris à compter du 8 août 2014. Les actions nouvelles et les actions existantes de la Société, déjà négociées sur le marché Alternext d'Euronext Paris, seront cotées sous le numéro de code ISIN FR0010474130.</p>
------------	--	--

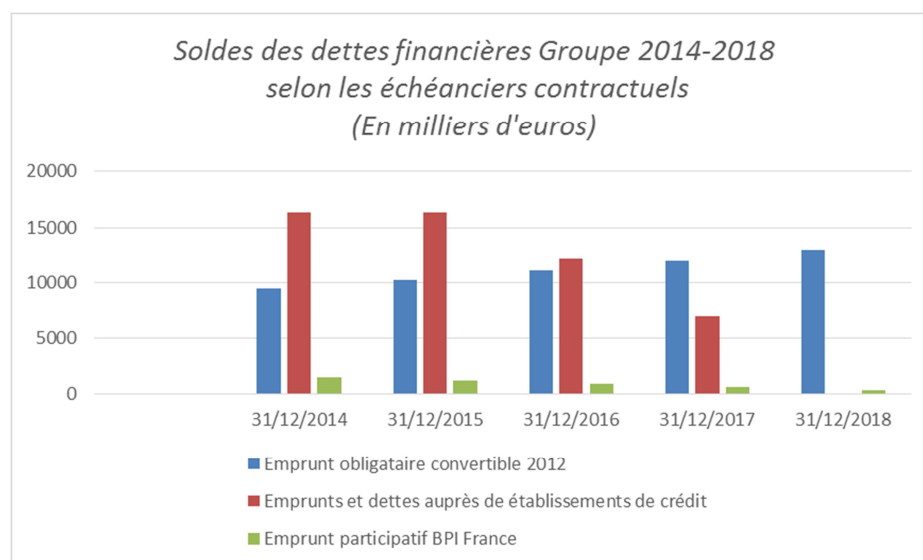
C.2	Devise d'émission	Euros.
C.3	Nombre d'actions émises Valeurs nominale des actions	4.998.048 actions d'une valeur nominale de 0,25 euro, à libérer intégralement lors de la souscription.
C.4	Droits attachés aux actions	<p>Les actions nouvelles seront, dès leur création, soumises à toutes les stipulations des statuts de la Société. En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société, les principaux droits attachés aux actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation de capital sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit à dividendes ; - Droit de vote ; - Droit d'information des actionnaires ; - Droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie ; - Droit de participation à tout excédent en cas de liquidation. <p>Un droit de vote double est conféré aux actions nominatives et entièrement libérées inscrites au nom d'un même titulaire depuis deux ans au moins.</p>
C.5	Restriction imposée à la libre négociabilité des actions offertes	Les statuts de la Société ne prévoient pas de restriction à la libre négociation des actions.
C.6	Demande d'admission à la négociation	Les Actions Nouvelles feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris. Leur admission est prévue le 8 août 2014, sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société (code ISIN FR0010474130).
C.7	Politique de dividendes	<p>Demos peut décider de distribuer des dividendes sur proposition du Conseil d'administration et après décision de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires. Toutefois, le Groupe n'a aucune obligation de distribuer des dividendes, la politique de distribution étant définie après analyse notamment des résultats, de la situation financière et de la stratégie de développement du Groupe.</p> <p>La Famille Wemaëre et Montefiore Investment aux termes du protocole d'accord en date du 27 septembre 2012 modifié par l'avenant du 20 mai 2014, se sont engagés à ne pas voter aux assemblées d'actionnaires de la Société en faveur de résolution visant à autoriser la distribution de dividendes et ce, jusqu'au 31 décembre 2015.</p> <p>Au cours des trois derniers exercices (2013, 2012, 2011), sur la base des comptes consolidés, Demos n'a réalisé aucune distribution de dividendes.</p>

Section D – Risques

D.1 Principaux risques propres à l'émetteur ou à son secteur d'activité

Les investisseurs sont invités avant toute décision d'investissement, à prendre en considération les principaux facteurs de risque propres à la Société et à son secteur d'activité, et notamment les risques suivants :

1. Risques propres au Groupe et à son organisation
 - Risques liés aux actifs
 - Risques liés à l'activité du Groupe Demos (taux de remplissage des formations interentreprises et coût de la formation intraentreprise)
 - Risque lié à la qualité des prestations des formateurs
 - Risque de concurrence déloyale des formateurs et de dépendance à leur égard
 - Risque lié à la concentration du capital
 - Risque de perte ou vol des données opérationnelles
 - Risque de discontinuité de l'activité
 - Risques sociaux
 - Risque lié aux outils de gestion
 - Risque clients
2. Risques relatifs au secteur d'activité de Demos
 - Risque lié à la conjoncture économique
 - Risques liés à des facteurs de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique pouvant influencer les opérations de l'émetteur
 - Risques liés aux pertes historiques du Groupe
3. Risques financiers
 - Risque de liquidité : Le tableau ci-dessous synthétise les amortissements des dettes financières pour les cinq prochains exercices :



- Risque de change
 - Risques liés aux engagements hors bilan
 - Risques liés aux dépréciations des écarts d'acquisition et des actifs immobilisés
4. Risques juridiques et fiscaux
 - Droits de propriété intellectuelle sur les supports de cours
 - Risques liés au statut des formateurs
 - Faits exceptionnels et litiges

		<ul style="list-style-type: none"> - Risque fiscal - Assurances
D.3	Principaux risques propres aux Actions Nouvelles	<ul style="list-style-type: none"> - Le marché des droits préférentiels de souscription pourrait n'offrir qu'une liquidité limitée et être sujet à une grande volatilité. - Les actionnaires qui n'exerceraient pas leurs droits préférentiels de souscription verraient leur participation dans le capital social de la Société diluée. - Le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer et baisser en-dessous du prix de souscription des actions émises sur exercice des droits préférentiels de souscription. - La volatilité et la liquidité des actions de la Société pourraient fluctuer significativement. - Des ventes d'actions de la Société ou de droits préférentiels de souscription pourraient intervenir sur le marché, pendant la période de souscription s'agissant des droits préférentiels de souscription, ou pendant ou après la période de souscription s'agissant des actions, et pourraient avoir un impact défavorable sur le prix de marché de l'action de la Société ou la valeur des droits préférentiels de souscription. - En cas de baisse du prix de marché des actions de la Société, les droits préférentiels de souscription pourraient perdre de leur valeur. - L'émission ne fait pas l'objet d'un contrat de garantie. En conséquence, les investisseurs qui auraient acquis des droits préférentiels de souscription pourraient réaliser une perte égale au prix d'acquisition de ces droits. - A défaut de réalisation de la présente augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (hypothèse d'une souscription inférieure à 75% du montant envisagé), d'une part l'émission de 3,2 millions d'obligations convertibles en actions réservées à Penthièvre SAS sera réalisée, et d'autre part, la 12ème résolution de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2014 prévoit un plafond global de 5,45 millions d'OCA 2014, permettant la possibilité d'une émission complémentaire de 2 millions d'OCA 2014 que Penthièvre aura la faculté de souscrire, ce qui risquerait de diluer les actionnaires existants.

Section E – Offre		
E.1	Montant total du produit de l'émission et estimation des dépenses totales liées à l'émission	<p>A titre indicatif, le produit brut et l'estimation du produit net de l'émission seraient les suivants :</p> <p>Produit brut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4.998.048 euros en cas de réalisation de l'augmentation de capital à 100% ; - 3.748.536 euros en cas de réalisation de l'augmentation de capital à 75%. <p>Rémunération des intermédiaires financiers et frais juridiques, comptables et administratifs : environ 200 000 euros.</p> <p>Produit net estimé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - environ 4 798 048 euros en cas de réalisation de l'augmentation de capital à 100% ; - environ 3 548 536 euros en cas de réalisation de l'augmentation de capital à 75%.

E.2a	Raisons de l'offre Utilisation du produit de l'émission	<p>La direction du Groupe a présenté au Conseil d'Administration un nouveau plan stratégique visant à retrouver une croissance solide et durable dans un marché en mutation profonde sur lequel Demos dispose d'un positionnement et d'atouts uniques en Europe, en particulier par sa capacité à déployer de grands projets de formations dans de multiples zones géographiques en combinant formation présentielle et e-learning.</p> <p>Par ailleurs, suite aux pertes nettes consolidés de 2013, le Groupe a la volonté de consolider durablement la situation financière du Groupe, un renforcement des fonds propres et de la trésorerie est nécessaire,</p> <p>Ce renforcement des fonds propres s'accompagne d'un report des échéances bancaires d'un an.</p> <p>Afin de mettre en œuvre ce plan, validé par le Conseil d'Administration, et de consolider durablement la situation financière du Groupe, la Société entend réaliser les émissions d'actions nouvelles et d'obligations convertibles en actions, décrites dans le présent Prospectus.</p> <p>L'intégralité des fonds issus de l'augmentation de capital permettra de renforcer les fonds propres qui ont significativement diminué suite aux pertes enregistrées ces dernières années.</p> <p>Les fonds issus de l'augmentation de capital seront affectés prioritairement au renforcement de la trésorerie de la Société, à hauteur du besoin complémentaire de fonds de roulement de 2,8 millions d'euros.</p> <p>Cette émission permettra par ailleurs de rendre possible la relance du chiffre d'affaires qui se fera par un renforcement des équipes commerciales et des équipes projets. Ces investissements humains ont un retour rapide puisque le Groupe a constaté dans le passé qu'il ne s'écoulait en moyenne que six mois entre l'arrivée d'un nouveau collaborateur et le moment où cette personne génère un chiffre d'affaires annuel « normal » estimé à 400.000 euros. Ceci représente un investissement d'un million d'euros au cours des deux prochaines années, soit 20% du produit net de l'émission en cas de souscription à 100%, et 27% en cas de souscription à seulement 75%.</p> <p>L'émission ultérieure de BSA permettra également à la Société d'intéresser son management à sa croissance. En effet, l'intégralité des BSA seront attribués à certains cadres et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales.</p>
E.3	Modalités et conditions de l'offre	<p>Nombre d'actions nouvelles à émettre</p> <p>4.998.048 actions</p> <p>Clause d'extension</p> <p>Non applicable.</p> <p>Limitation de l'Offre</p> <p>Si les souscriptions tant à titre irréductible que réductible n'ont pas absorbé la totalité de l'émission, le Conseil d'administration pourra, utiliser dans</p>

l'ordre qu'il déterminera les facultés suivantes ou certaines d'entre elles : soit limiter le montant de l'opération au montant des souscriptions reçues dans le cas où celles-ci représenteraient au moins les trois quarts de l'augmentation de capital décidée, soit les répartir librement, soit offrir les actions non souscrites au public.

Prix de souscription des actions nouvelles

1 euro par action.

Jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles porteront jouissance courante.

Droit préférentiel de souscription

La souscription des actions nouvelles sera réservée, par préférence :

- aux porteurs d'actions existantes enregistrées comptablement sur leur compte-titres à l'issue de la journée comptable du 9 juillet 2014,
- aux porteurs d'actions résultant de l'exercice avant une date permettant le règlement-livraison des actions reçues au titre de l'exercice des options de souscription et/ou d'achat d'actions des plans exerçables avant la clôture de la période de souscription,
- aux porteurs d'actions résultant de l'exercice avant une date permettant le règlement-livraison des actions reçues au titre de l'exercice des BSAAR avant la clôture de la période de souscriptionaux BSA et aux BSAAR, qui se verront attribuer des droits préférentiels de souscription (ci-après "DPS") ;
- aux cessionnaires des droits préférentiels de souscription.

Il est précisé qu'aucune période de suspension d'exercice des BSAAR et des plans d'options de souscription et/ou d'achat d'actions n'est prévue.

Néanmoins, l'attention des porteurs de BSAAR et des bénéficiaires des plans d'options de souscription et/ou d'achat d'actions est attirée sur le fait que les prix d'exercice de ces instruments sont très largement hors la monnaie, c'est-à-dire que les prix de souscription de l'action attachés à ces instruments sont très largement supérieurs au cours de bourse et au prix de souscription des actions nouvelles objet du présent Prospectus.

Les titulaires de droits préférentiels de souscription pourront souscrire :

- à titre irréductible à raison de 5 actions nouvelles pour 8 actions existantes possédées. 8 droits préférentiels de souscription permettront de souscrire 5 actions nouvelles au prix de 1 euro par action ;
- et, à titre réductible le nombre d'actions nouvelles qu'ils désireraient en sus de celui leur revenant du chef de l'exercice de leurs droits à titre irréductible.

Les droits préférentiels de souscription formant rompus pourront être cédés sur le marché pendant la période de souscription.

Valeur théorique du droit préférentiel de souscription et décote du prix d'émission par rapport au cours de l'action et au cours de l'action ex-droit

Sur la base du cours de clôture de l'action Demos le 4 juillet 2014, soit 1,56 euro :

- le prix d'émission des actions nouvelles de 1 euro fait apparaître une décote faciale de 35,90 %,
- la valeur théorique du droit préférentiel de souscription s'élève à 0,22 euro,
- la valeur théorique de l'action ex-droit s'élève à 1,34 euro,
- le prix d'émission des actions nouvelles fait apparaître une décote de 25,63 % par rapport à la valeur théorique de l'action ex droit.

Ces valeurs ne préjugent ni de la valeur du droit préférentiel de souscription pendant la période de souscription ni de la valeur de l'action ex-droit, ni des décotes, telles qu'elles seront constatées sur le marché.

Intention de souscription

Penthièvre SAS, s'est engagé à souscrire 2 millions d'actions nouvelles par l'exercice, d'une part de l'intégralité de ses 1.272.217 DPS, et d'autre part de 1.927.783 DPS qui auront été préalablement acquis auprès de la famille Wemaëre au prix de 10 centimes par DPS.

Les intentions de souscription exprimées représentent 40 % de l'augmentation de capital envisagée.

A ce jour, la Famille Wemaere n'a pas fait part de ses intentions à la Société. Dans l'hypothèse où la famille Wemaëre aurait l'intention de souscrire dans le cadre de l'émission objet du présent prospectus, elle en informerait le marché sans délai par voie de communiqué de presse, ou elle en informerait la Société afin que cette dernière puisse relayer l'information sans délai par voie de communiqué de presse.

L'Emetteur n'a pas connaissance des intentions de ses autres principaux actionnaires.

Garantie

L'augmentation de capital n'est pas garantie et pourrait ne pas être réalisée en cas de souscription inférieure au trois-quart de l'augmentation de capital envisagée.

Pays dans lesquels l'augmentation de capital sera ouverte au public

L'Offre sera ouverte uniquement en France.

Restrictions applicables à l'Offre

La diffusion du Prospectus, la vente des actions, des droits préférentiels de souscription et la souscription des actions nouvelles peuvent, dans certains pays, y compris les Etats-Unis d'Amérique, faire l'objet d'une réglementation spécifique.

Procédure d'exercice du droit préférentiel de souscription

Pour exercer leurs droits préférentiels de souscription, les titulaires devront en faire la demande auprès de leur intermédiaire financier habilité à tout moment entre le 10 et le 29 juillet 2014 inclus et payer le prix de souscription correspondant. Les droits préférentiels de souscription non exercés seront caducs de plein droit à la fin de la période de souscription, soit le 29 juillet 2014 à la clôture de la séance de bourse.

Calendrier indicatif

30 juin 2014	Assemblée générale mixte de la Société
1 ^{er} juillet 2014	Conseil d'Administration de la Société
8 juillet 2014	Visa de l'AMF sur le Prospectus.
8 juillet 2014	Diffusion d'un communiqué de presse de la Société décrivant les principales caractéristiques de l'augmentation de capital et les modalités de mise à disposition du Prospectus.
9 juillet 2014	Diffusion par Euronext Paris de l'avis d'émission.
10 juillet 2014	Ouverture de la période de souscription - Détachement et début des négociations des droits préférentiels de souscription sur Alternext Paris.
29 juillet 2014	Clôture de la période de souscription - Fin de la cotation des droits préférentiels de souscription.
6 août 2014	Diffusion d'un communiqué de presse de la Société annonçant le résultat des souscriptions.
6 août 2014	Diffusion par Euronext Paris de l'avis d'admission des actions nouvelles indiquant le montant définitif de l'augmentation de capital et indiquant le barème de répartition pour les souscriptions à titre réductible.
8 août 2014	Émission des actions nouvelles - Règlement-livraison.
8 août 2014	Admission des actions nouvelles aux négociations sur Alternext Paris.

		<p>Opérations concomitantes</p> <p>Simultanément à la décision d'augmentation de capital, le conseil d'administration du 1^{er} juillet 2014 a décidé, sur le fondement des 12^{ème} et 13^{ème} résolutions de l'assemblée générale mixte de la Société du 30 juin 2014, l'émission de 3.450.000 obligations convertibles en actions au prix unitaire de 1,10 €, soit un emprunt obligataire d'un montant de 3.795.000 euros, réservé à Penthièvre SAS qui les a souscrit. Le règlement-livraison des OCA 2014 est attendu au cours de la semaine du 7 juillet 2014. Les obligations seront subordonnées à la dette financière actuelle. Elles auront une maturité de 7 ans, sauf conversion anticipée pouvant intervenir à tout moment à l'initiative de Penthièvre SAS. Les OCA seront convertibles en actions nouvelles, à raison de 1 action par obligation convertible en actions. Conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce, Penthièvre n'a pas pris part au vote des résolutions relatives aux OCA 2014 lors de l'assemblée générale du 30 juin 2014. Elles porteront intérêt au taux nominal annuel de 4%, intérêts capitalisés chaque année et payables en numéraire à l'échéance ou à la date de conversion des obligations convertibles en actions, intérêts complétés le cas échéant par une prime de non conversion de 4% par an (les "OCA 2014").</p> <p>Sous réserve de la réalisation des opérations précédentes (augmentation de capital et émission d'OCA 2014), il est également prévu, sur le fondement de la 16^{ème} résolution de l'assemblée générale mixte de la Société du 30 juin 2014, l'émission de 3,1 millions de bons de souscription d'actions au profit des principaux mandataires sociaux et employés de la Société et de ses filiales. Les caractéristiques de ces bons de souscription d'actions seront les suivantes : 1 bon de souscription d'actions donnera le droit de souscrire à une action au prix d'exercice de 2,0 euros.</p>
E.4	Intérêts pouvant influencer sensiblement sur l'offre	Sans objet.
E.5	Personne ou entité offrant de vendre ses actions Convention de blocage	<p>En application de l'article L.225-206 du Code de commerce, la Société ne peut souscrire à ses propres actions. Les DPS détachés des actions auto-détenues de la Société seront cédés sur le marché au premier jour la période de souscription. Au 31 mai 2014, la Société détenait au titre du contrat de liquidité 29 926 actions propres.</p> <p>La Société n'est informée d'aucun engagement d'abstention ou de conservation de la part de ses actionnaires.</p>

E.6	Montant et pourcentage de dilution résultant immédiatement de l'offre	<p>Dilution</p> <p>A titre indicatif, l'incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres consolidés part du groupe par action (<i>calculs effectués sur la base des capitaux propres consolidés part du groupe au 31 décembre 2013 - tels qu'ils ressortent des comptes consolidés au 31 décembre 2013 - et du nombre d'actions composant le capital social de la Société à cette date après déduction des actions auto-détenues</i>) serait la suivante :</p> <table border="1" data-bbox="501 562 1401 1384"> <thead> <tr> <th data-bbox="501 562 1134 719"></th> <th colspan="2" data-bbox="1134 562 1401 719">Quote-part des capitaux propres par action (en euros)</th> </tr> <tr> <th data-bbox="501 719 1134 808"></th> <th data-bbox="1134 719 1278 808">Base non diluée</th> <th data-bbox="1278 719 1401 808">Base diluée⁽¹⁾</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="501 808 1134 898">Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital</td> <td data-bbox="1134 808 1278 898">0,16</td> <td data-bbox="1278 808 1401 898">3,12</td> </tr> <tr> <td data-bbox="501 898 1134 987">Après émission de 4.998.048 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital</td> <td data-bbox="1134 898 1278 987">0,48</td> <td data-bbox="1278 898 1401 987">2,62</td> </tr> <tr> <td data-bbox="501 987 1134 1077">Après émission de 3.748.536 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital⁽²⁾</td> <td data-bbox="1134 987 1278 1077">0,43</td> <td data-bbox="1278 987 1401 1077">2,72</td> </tr> <tr> <td data-bbox="501 1077 1134 1234">Après émission de 4.998.048 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital et de 3 450 000 actions provenant de l'éventuelle conversion des OCA à émettre</td> <td data-bbox="1134 1077 1278 1234">0,61</td> <td data-bbox="1278 1077 1401 1234">2,41</td> </tr> <tr> <td data-bbox="501 1234 1134 1384">Après émission de 4.998.048 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital et de 3 100 000 actions provenant de l'éventuelle souscription des BSA à émettre</td> <td data-bbox="1134 1234 1278 1384">0,77</td> <td data-bbox="1278 1234 1401 1384">2,54</td> </tr> </tbody> </table> <p>⁽¹⁾ <i>Calculs effectués en prenant pour hypothèse l'exercice ou conversion de la totalité des 753 555 BSAAR, de 107 033 options de souscriptions d'actions, de 408 000 actions gratuites, de 3 910 000 BSA, de 3 200 000 OCA 2012..</i></p> <p>⁽²⁾ <i>Dans le cas où l'augmentation de capital réalisée représenterait seulement les trois-quarts de l'augmentation de capital décidée.</i></p>		Quote-part des capitaux propres par action (en euros)			Base non diluée	Base diluée ⁽¹⁾	Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	0,16	3,12	Après émission de 4.998.048 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	0,48	2,62	Après émission de 3.748.536 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital ⁽²⁾	0,43	2,72	Après émission de 4.998.048 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital et de 3 450 000 actions provenant de l'éventuelle conversion des OCA à émettre	0,61	2,41	Après émission de 4.998.048 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital et de 3 100 000 actions provenant de l'éventuelle souscription des BSA à émettre	0,77	2,54
	Quote-part des capitaux propres par action (en euros)																						
	Base non diluée	Base diluée ⁽¹⁾																					
Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	0,16	3,12																					
Après émission de 4.998.048 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	0,48	2,62																					
Après émission de 3.748.536 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital ⁽²⁾	0,43	2,72																					
Après émission de 4.998.048 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital et de 3 450 000 actions provenant de l'éventuelle conversion des OCA à émettre	0,61	2,41																					
Après émission de 4.998.048 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital et de 3 100 000 actions provenant de l'éventuelle souscription des BSA à émettre	0,77	2,54																					

Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire

A titre indicatif, l'incidence de l'émission sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1 % du capital social de la Société préalablement à l'émission et ne souscrivant pas à celle-ci (*calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 31 mai 2014*) serait la suivante :

	Participation de l'actionnaire (en %)	
	Base non diluée	Base diluée ⁽¹⁾
Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	1 %	0,49%
Après émission de 4.998.048 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	0,62%	0,37%
Après émission de 3.748.536 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital ⁽²⁾	0,68%	0,40%
Après émission de 4.998.048 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital et de 3 450 000 actions provenant de l'éventuelle conversion des OCA à émettre	0,49%	0,32%
Après émission de 4.998.048 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital et de 3 100 000 actions provenant de l'éventuelle souscription des BSA à émettre	0,50%	0,33%

⁽¹⁾ *Calculs effectués en prenant pour hypothèse l'exercice ou conversion de la totalité des 753 555 BSAAR, de 107 033 options de souscriptions d'actions, de 408 000 actions gratuites, de 3 910 000 BSA, de 3 200 000 OCA 2012..*

⁽²⁾ *Dans le cas où l'augmentation de capital réalisée représenterait seulement les trois-quarts de l'augmentation de capital décidée.*

Actionnariat post augmentation de capital

Actionnariat après réalisation de l'augmentation de capital à hauteur de <u>100%</u>	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Famille Wemaëre	3 690 366	28,40%	7 281 763	42,41%
Penthièvre	3 272 217	25,18%	3 272 217	19,06%
<i>Total concert</i>	<i>6 962 583</i>	<i>53,58%</i>	<i>10 553 980</i>	<i>61,46%</i>
Flottant	6 032 342	46,42%	6 617 351	38,54%
Total	12 994 925	100,00%	17 171 331	100,00%

Actionnariat après réalisation de l'augmentation de capital à hauteur de <u>75%</u>	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Famille Wemaëre	3 690 366	31,42%	7 281 763	45,73%
Penthièvre	3 272 217	27,86%	3 272 217	20,55%
<i>Total concert</i>	<i>6 962 583</i>	<i>59,28%</i>	<i>10 553 980</i>	<i>66,29%</i>
Flottant	4 782 830	40,72%	5 367 839	33,71%
Total	11 745 413	100,00%	15 921 819	100,00%

E.7

Dépenses facturées à l'investisseur par l'émetteur

Sans objet.